

PROGRAMME CREATION D'ENTREPRISE - ESSENTIEL : DEVIENS UN ENTREPRENEUR



1 OBJECTIFS

L'accompagnement à la création d'entreprise « Deviens un entrepreneur » - formule ESSENTIEL a pour objectif de **permettre à un salarié ou à un demandeur d'emploi de construire toutes les étapes de son projet de création d'entreprise** et de pouvoir consolider **son projet afin qu'il soit faisable et réalisable**. Toutes les facettes du projet sont étudiées, de l'aptitude à l'entrepreneuriat, à l'étude de marché, le positionnement commercial en passant par le montage du business plan.

2 COMPETENCES VISEES

L'accompagnement à la création d'entreprise vise à **développer la capacité à entreprendre et l'autonomie de chaque porteur de projet**.

Durant l'accompagnement, chaque bénéficiaire pourra perfectionner sa méthodologie de création, identifier les freins personnels et ses contraintes au projet, et apprendre de quelle façon concrétiser son projet de création.

3

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Notre accompagnement s'adresse à tout type de public, demandeur d'emploi ou salarié.

Le prérequis pour intégrer l'accompagnement est de posséder un projet de création d'entreprise et formaliser et à mettre en œuvre.

Modalités d'admission : Entretiens avec le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

4

MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODE

L'accompagnement à la création d'entreprise « Deviens un entrepreneur » est conduit **par un consultant diplômé et spécialisé en création d'entreprise**, il comprend :

- **6 rendez-vous individualisés de 1 heure en visio-conférence. (6h).**
- **Un programme d'auto formation à distance de 25 heures comprenant :**
 - **14 vidéos** pour monter son projet de création de A à Z
 - **23 documents** d'exercice, de méthodologie et de cas pratique sous format PDF, word ou excel.
 - **Des questionnaires** d'évaluation
 - **4 books départagés en 4 étapes** pour lancer son projet de création
 - **Un apport de connaissances et de techniques** sur toutes les facettes de ton projet (réglementation, secteurs d'activité, statuts juridiques, montage de business plan)
 - **Un modèle de plan d'affaire** pour rédiger sur son projet de création d'entreprise
 - **Un modèle de business plan** financier et des cas pratiques

5

OBJECTIFS VISÉS DE LA FORMATION

Le déroulement du programme « **Deviens un entrepreneur** » suit 4 étapes pour construire de façon complète son projet de création d'entreprise.

1) L'ANALYSER SES APTITUDES ENTREPRENEURIALES :

Détecter son potentiel d'entrepreneur afin de comprendre quelles sont les meilleures conditions pour lancer son entreprise. Effectuer une analyse de vos compétences et de vos aptitudes à créer. Identifier le moment pour se lancer et ses objectifs professionnels et sa mission auprès de ses futurs clients.

2) COMPRENDRE ET ANALYSER L'ENVIRONNEMENT DE SA FUTURE ENTREPRISE:

Vous conseiller dans la mise en place d'une étude de marché efficace qui vous permettra de mieux connaître votre environnement futur (accès à votre secteur d'activité, statuts juridiques, étude de la concurrence, description de vos offres, cibles de clientèle, partenaires et fournisseurs). Trouver ses modèles d'inspiration pour être certain de faire autrement que ses concurrents. Comprendre les Facteurs Clés de Succès de son marché.

3) TROUVER LA BONNE APPROCHE COMMERCIALE :

Identifier les avantages concurrentiels de son projet de création et comprendre mettre en place le bon positionnement commercial. Savoir comment développer une opportunité de marché, comprendre les besoins de ses clients, construire une offre efficace avec un système de tarification adéquat et monter un business model rentable.

4) IDENTIFIER LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE POUR LANCER SON PROJET :

Monter un prévisionnel financier afin d'appréhender les conditions de viabilité de votre projet de création d'entreprise. Comprendre de quelle façon fonctionne un business plan et quels sont ses enjeux. Obtenir un plan d'affaire complet avec une partie rédactionnelle et une partie financière (compte de résultat, tableau de trésorerie, plan de financement... (selon l'état d'avancement du projet).

Dans le cadre de cet accompagnement, des outils sont mis à disposition sur tout le parcours du projet de création d'entreprise. Selon la problématique de votre projet de création et son état d'avancement, nos consultants en création se focaliseront plus particulièrement sur une des étapes de votre projet de création.

6

OBJECTIFS VISÉS DE LA FORMATION

1. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE EN CREATION D'ENTREPRISE

- L'accompagnement pédagogique aura lieu par l'intermédiaire de rendez-vous distanciels par visio- conférence. Cet accompagnement mettra à la disposition du participant l'adresse email du formateur ainsi que son numéro de téléphone en cas d'urgence.
- Le formateur prendra contact avec le bénéficiaire de la formation dans un délais de 48h pour mettre en place un calendrier des rendez-vous à distance et lui expliquer le fonctionnement de l'accompagnement.
- Autrement Conseil s'assure que le formateur possède toutes les compétences requises pour animer ce programme de création d'entreprise et rendre cet accompagnement le plus efficace possible.
- Durant la formation, le participant pourra construire pas à pas son projet de création et aura défini des plans prévisionnels financiers pour son activité (selon l'état d'avancement du projet de création d'entreprise)
- Pour les personnes en situation de handicap, il est nécessaire de contacter le formateur afin d'évaluer les aménagements nécessaires à la bonne tenue de la formation.

Délais d'accès : 15 jours après la réception par l'organisme de formation de vos documents contractuels de formation signés.

2. LE PROGRAMME D'AUTO FORMATION ASYNCHRONE

La formation à distance (en distanciel asynchrone) **s'appuie sur** :

Quatre ebooks de travail. Ces Ebooks de travail contiennent des exercices, des fiches de méthodologie, des exercices à réaliser. Ces 4 ebooks sont accessibles dès le début de la

formation. Le participant pourra suivre pas à pas, de façon progressive ces étapes ou se focaliser plus spécifiquement sur une étape particulière du programme.

Ces 4 ebook de travail portent sur :

EBOOK 1 : La posture de l'entrepreneur

EBOOK 2 : L'analyse de son marché

EBOOK 3 : Trouver son positionnement commercial

EBOOK 4 : Les moyens à la disposition de son projet de création

14 vidéos explicatives sur chacune des étapes de la création d'entreprise. Plusieurs vidéos ont été créées pour commenter les 4 ebooks. D'autres vidéos donnent une explication plus approfondie sur une des thématiques de la création d'entreprise (statuts juridiques, comment construire son offre, définir le profil de ses clients...). **23 documents** comprenant des fiches d'exercice, de méthodologie et de cas pratique sous format PDF, word ou excel.

7

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET SES RESULTATS

Le programme comprend les moyens suivants :

A l'issue de l'accompagnement :

- ⇒ Le bénéficiaire obtient une attestation de présence.
 - ⇒ Il remplit un questionnaire de satisfaction qui lui permettra d'évaluer les apports de la prestation.
 - ⇒ Une feuille d'émargement est signée par le bénéficiaire.
 - ⇒ Le bénéficiaire aura été en capacité de renseigner **un rédactionnel du business plan** et avoir obtenu **un prévisionnel financier de son projet** (selon l'état d'avancement du projet de création.)
- 6 mois après la fin de l'accompagnement, le formateur à la création d'entreprise reprend contact avec le bénéficiaire pour faire un point sur son projet de création.

Présentation du programme création d’entreprise – ESSENTIEL « *Deviens un entrepreneur* »

<p>L’accompagnement sous forme de rendez-vous propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 rendez-vous de 1 heures en visio conférence sur l’analyse des objectifs et du projet de création. - 1 rendez-vous de 1 heures en visio conférence. Pour l’étape 1 : « La posture de l’entrepreneur » - 1 rendez-vous de 1 heures en visio conférence. Pour l’étape 2 : « L’analyse de son marché » - 1 rendez-vous de 1 heures en visio conférence. Pour l’étape 3 : « Trouver son positionnement commercial » - 2 rendez-vous de 1 heures en visio conférence. Pour l’étape 4 : « Les moyens à sa disposition » <p><i>Soit 6 heures d’entretiens personnalisés en visio conférence.</i> <i>La durée de notre formation en création d’entreprise est environ de 2 mois, avec une fréquence d’un rendez-vous par semaine par visio conférence (chaque rendez-vous dure 2h. Utilisation de Zoom pour la visio conférence).</i></p>	<p>Le programme d’auto formation propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’accès permanent à un programme en ligne comprenant 14 vidéos et 22 documents (PDF et word). - Des fiches pratiques et des exercices pour avancer sur chaque étape de son projet de création. - Des points de méthodologie sur les 4 grandes étapes d’un projet de création d’entreprise - 1 accès permanent à la boîte email du formateur en création d’entreprise pendant 2 mois - 1 questionnaire d’évaluation de son projet - 1 Un apport de connaissances et de techniques sur toutes les facettes de son projet (réglementation, secteurs d’activité, statuts juridiques, montage de business plan) - 1 Un modèle de plan d’affaire à rédiger de son projet de création - 1 Un modèle de business plan financier à établir <p><i>Soit 25 heures de formation en création d’entreprise grâce aux vidéos, aux 4 ebooks, aux documents de méthodologie et aux exercices à faire.</i></p>
<p>31 heures de formation. TARIF DE L’ACCOMPAGNEMENT : 680€ TTC</p>	

AUTREMENTCONSEIL Organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 11926 34 auprès du Préfet de la Région Languedoc Roussillon. Le numéro SIRET de l'organisme de formation est le 911 830 594 00014.

Organisme de formation Certifié Qualiopi. Notre accompagnement est finançable à 100% avec son Compte Personnel de Formation (CPF).

Contact :

Laurent Guyonvarch: consultant en création d'entreprise

Tél: 06.22.95.16.38

Email: contact@autrementconseil.com

Site internet : www.autrementconseil.com